

Pour publication immédiate

Protégez-vous bien des piqûres d'insectes!

Joliette, le 12 août 2010 – Compte tenu de la situation vécue depuis deux ans avec le virus de l'encéphalite équine de l'Est (EEE) chez des chevaux et des émeus de la région, la surveillance des cas se poursuit.

Cette année, en date du 12 août 2010, quatre cas d'infection par le virus de l'encéphalite équine de l'Est (EEE) ont été confirmés chez des chevaux dans la région. De plus, six autres cas suspects d'encéphalite chez des chevaux ont été signalés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

En raison de la situation actuelle, la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière souhaite informer la population sur les caractéristiques de cette maladie ainsi que sur les moyens de la prévenir.

Les virus d'EEE

Le virus de l'EEE est transmis par des moustiques qui se nourrissent normalement du sang des oiseaux. Les humains, les chevaux et les oiseaux sont à risque d'infection pendant la période où la population de moustiques est élevée, soit à l'été et à l'automne, et ce, jusqu'à la première gelée soutenue. Les humains ne contractent pas la maladie après un contact avec un cheval ou un animal malade, mais à la suite d'une piqûre de moustique infecté présent dans l'environnement. La maladie ne se transmet pas d'une personne à une autre.

La maladie

Au Québec, aucun cas humain d'EEE n'a été signalé à ce jour depuis que cette maladie est devenue à déclaration obligatoire en 2003. L'EEE est une maladie rare chez l'humain. Les symptômes sont variables, pouvant aller d'une fièvre de courte durée, de maux de tête, de conjonctivite et de douleur musculaire jusqu'à une forme grave, caractérisée par un début brutal des symptômes, soit d'importants maux de tête, d'une fièvre élevée, d'une douleur au cou, d'une altération de l'état de conscience, d'un coma, de tremblements, de convulsions et de la paralysie.

Conseils importants pour éviter les piqûres d'insectes

- Assurez-vous d'avoir des moustiquaires en bon état aux fenêtres et aux portes de la maison;
- Portez des vêtements longs et de couleur claire sans oublier les bas et les souliers pour toutes vos activités extérieures;
- Évitez de vous exposer aux piqûres d'insectes durant les périodes où ils sont plus actifs, soit au lever et au coucher du soleil;
- Utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'eucalyptus citron en quantité raisonnable sur les parties du corps non protégées par les vêtements, en suivant les indications du fabricant lors d'activités prolongées à l'extérieur.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Info-Santé ou consultez un médecin.

- 30 -

Source : Direction de santé publique et d'évaluation

Renseignements : Marie-Josée Charron
Agente d'information
Direction des communications et des relations publiques
450 759-1157, poste 4208
marie-josée.charron@ssss.gouv.qc.ca